

Êtes-vous en période d'essai? _____

Nombre d'années de service à la C.S. _____

Poste: _____

Classification: _____

- CPE

Quel est votre statut? _____
(régulier, temporaire)

Êtes-vous permanent? _____

Nombre d'années de service. _____

Poste: _____

Classification: _____

- École - Conseil de bande

Quel est votre statut? _____
(régulier, remplaçant, temporaire)

Êtes-vous permanent? _____

Nombre d'années de service. _____

Poste: _____

Classification: _____

| | |
|-----------------------------|-----------------------------|
| COMMISSIONS COLLAIRE | COMMUNAUTÉ / VILLAGE |
|-----------------------------|-----------------------------|

- Kativik

- Crie

Qui est votre délégué syndical?

| |
|---------------------------------|
| INFORMATIONS SPÉCIFIQUES |
|---------------------------------|

Quel type de situation vivez-vous en ce moment :

- Accident de travail
- Accusations criminelles
- Assurance-emploi
- Assurance-salaire / Invalidité

- Atteinte à la vie privée
- Cessation d'emploi
- Classification
- Congé de maternité
- Congé parental
- Congédiement / Non-renouvellement (joindre décision)
- Consultation
- Contrat (joindre contrat)
- Demande de congé (spéciaux, sans solde, différé)
- Dépassement du maximum d'élèves par groupe
- Diffamation
- Discrimination, abus de pouvoir
- Harcèlement psychologique, sexuel
- Logement
- Maladie professionnelle
- Mesure disciplinaire (joindre la convocation et la mesure)
- Non-rappel au travail
- Perfectionnement
- Prime nordique (joindre talon)
- Prime de rétention (joindre talon)
- Reconnaissance d'année d'expérience ou reclassement
- Remboursement de frais de voyage ou de déménagement
- Représailles pour activités syndicales
- Retrait préventif
- Salarié victime d'actes criminels
- Tâche (joindre votre horaire)
- Traitement / salaire (joindre le talon de paie en litige)
- Qualification légale/probation
- Autre: _____

Votre délégué syndical est-il au courant de cette situation ? Expliquez.

Expliquez dans vos mots la situation (s.v.p. noter les dates, le nom des gens impliqués, les démarches entreprises jusqu'à maintenant, etc.):

Y a-t-il un ou des témoins ? Si oui, de qui s'agit-il ?

Avez-vous des documents (mémo, lettre, notes, etc.) qui peuvent servir à évaluer votre situation ? Si oui, lequel ou lesquels ? (s.v.p. joindre ces documents)

Quelle est la version des faits de l'employeur ?

Indiquez toute autre information que vous jugez nécessaire pour que le syndicat évalue votre situation :

IMPORTANT

'Prenez note qu'il y a des délais pour soumettre un grief à compter de la date de l'événement. Ainsi, il ne faut pas tarder à aviser son délégué syndical lorsqu'un événement survient;

'Si vous êtes convoqué à une rencontre disciplinaire, vous avez le droit d'être accompagné par votre délégué syndical;

'Il est important de ne pas cacher certains faits au syndicat concernant l'événement ou la situation que vous vivez. Laissez le syndicat juger de ce qui est pertinent afin d'éviter des surprises en arbitrage de grief;

' Transmettre au syndicat tous les documents.